

République Française

Commune de Champlost

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du mardi 15 avril 2008

Présents : BREUILLE-MARTIN Daniel, Maire– QUERET Jean-Louis , PREVOST Yvette, GENREAU François , Adjoints, GOUDON Valérie, MATHIEU Daniel, DUARTE-MACIEL Séverine, , SEILLIEBERT Christophe, COMPERAT Jean-Raymond, LARBI Laurent, QUARTIER David, DELAGNEAU Béatrice , PORET Régine

Absents : DURVILLE Julien a donné procuration à Jean-Louis QUERET
CHICON Pierre a donné procuration à Yvette PREVOST

Secrétaire de séance : Yvette PREVOST

ORDRE DU JOUR

Après lecture du compte-rendu de la réunion précédente, les membres du conseil approuvent et signent le registre des délibérations.

► **Vote des comptes de gestion 2007 :** après avoir pris connaissance des différents comptes de gestion 2007 dressés par Mme le Percepteur, visés par le Trésorier Payeur Général, le conseil municipal déclare que les comptes de gestion 2007 n'appellent aucune observation ni réserve de sa part.

► **Comptes administratifs 2007 :** après avoir pris connaissance du détail des dépenses et des recettes réalisés, de l'état de l'actif et du passif, après avoir entendu et approuvé à l'unanimité les comptes administratifs 2007, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées sur l'exercice 2007, les membres du conseil votent à l'unanimité les comptes administratifs 2007 qui se présentent comme suit :

Budget principal :

- recettes de fonctionnement : 461 349,08
- dépenses de fonctionnement : 391 481,10

- recettes d'investissement : 92 086,82
- dépenses d'investissement : 215 181,83

Budget des eaux

- - recettes de fonctionnement : 152 068,31
- dépenses de fonctionnement : 80 035,01

- recettes d'investissement : 71710,32
- dépenses d'investissement : 47 245,27

Budget du CCAS

- recettes de fonctionnement : 8 094,64
- dépenses de fonctionnement : 4 361,44

VOTE DES QUATRE TAXES

Le maire propose aux membres du conseil de voter les différents taux des quatre taxes 2008. Après un tour de table, les membres du conseil municipal décident à 14 voix pour et 1 abstention d'augmenter les différents taux avec une augmentation de 3%. Les nouveaux taux appliqués en 2008 sont les suivants :

- taxe d'habitation : 10,928 %
- taxe foncière (bâti) : 16,346 %
- taxe foncière (non bâti) : 45,484%
- Taxe professionnelle : 8,703%

VOTE DES B.P. 2008

Après examen des BP, les conseillers municipaux votent les BP présentés par le Maire et la commission des finances.

Les budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses comme suit :

- budget communal : 1 037 934,98
Section de fonctionnement : 486 787,00 €
Section d'investissement : 551 147,98€
14 voix pour 1 abstention
- budget des eaux : 227 181,19€
Section d'exploitation : 118 605,01 €
Section d'investissement : 108 576,18 €
Vote à 14 voix pour
- budget du CCAS : 4 598,09€
section de fonctionnement : 4 598,09€
Vote du Conseil D'administration à 5 voix pour

La séance est levée à 23h15

Vu par Nous, Daniel BREUILLE-MARTIN, Maire de la commune de Champlost, pour être affiché le 23 avril 2008, à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

**Le Maire,
Daniel BREUILLE-MARTIN**